

Le Bas-Possé
72170 Assé-le-Riboul

sarthe@maisons-paysannes.org
07 57 06 70 51

Adhésion et espace adhérents
adhesion.maisons-paysannes.org

Site national
maisons-paysannes.org

Site départemental
wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Catégorie:Sarthe

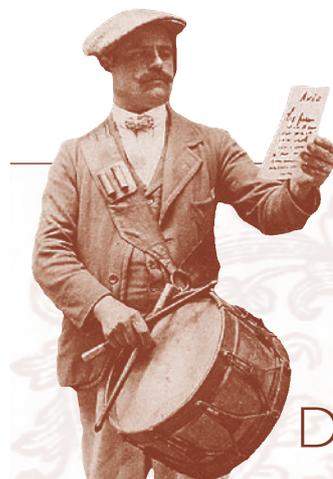
www.facebook.com/maisonspaysannesdelasarthe

Février 2024



3 - Hangar: le bois, très employé dans les constructions, reposait sur un muret le protégeant de l'humidité du sol.

(Dessin CAUE de la Sarthe)



Dimanche 10 mars 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ADHÉRENTS DE LA SARTHE

Lieu : Salle des fêtes de Ségrie, 8 rue Pierreuse 72170 Ségrie (à 50 m en retrait de la Mairie, proche de la boulangerie).

Renouvellement pour moitié du bureau. Si vous souhaitez vous présenter au Conseil d'administration (bureau), vous avez jusqu'au 24 février pour postuler. Nos statuts prévoient pour le C.A. entre 6 et 12 administrateurs.

Les candidatures devront être adressées par courrier ou par mail au Président :

Patrick DEJUST
1 lieu-dit Bas Possé 72170 Assé-le-Riboul
patrickdejust@laposte.net

Pour tout renseignement, même adresse mail ou téléphone au 02 43 81 87 80 ou 07 57 06 70 51.

Déroulement de la journée :

- ◆ **9 h 15 :** Accueil
- ◆ **10 h :** Assemblée Générale
 - Vidéo sur l'atelier « *limousinerie* » par G. GASNIER et A-M. GUITTON
 - Retour sur l'année 2023
 - Rapport moral.
 - Rapport financier.
 - Renouvellement pour moitié du bureau.
- ◆ **12 h 30 :** Pique-nique sur place.
- ◆ **14 h :** Déambulation dans le village.
- ◆ **17 h :** pot de l'amitié

Calendrier des principales activités à venir en 2024

ÉVÈNEMENTS	ATELIERS D'INITIATION	Tarif/Contact
	Dimanche 10 mars <i>Assemblée Générale</i> Ségrie	
	Samedi 16 mars <i>Signature de la convention pour le fournil de Mézières-sous-Lavardin.</i>	
	Samedi 20 avril <i>Sensibilisation à la restauration. Atelier commun avec MPF 41.</i>	30 € (1) F. PASQUIER
	Samedi 27 avril <i>Inauguration de la maison de vignes des Gaudonnières.</i>	
	Samedi 4 mai <i>Les bétons de chanvre et chaux</i>	30 € (2) J.-L. HUGER
Dimanche 19 mai <i>Sortie manoirs</i>		10 € (3) M. et A. LABBÉ
	Samedi 25 mai <i>Enduits à la chaux naturelle</i> Coudrecieux	30 € (2) J.-C. PELLEMOINE
	Samedi 22 et dimanche 23 juin : <i>Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins</i> (endroit à définir).	
	Samedi 6 juillet <i>Peintures naturelles à l'huile et badigeons à la chaux</i>	30 € (2) B. GRASSET

ÉVÈNEMENTS	ATELIERS D'INITIATION	Tarif /Contact
	Samedi 20 juillet <i>Limousinerie</i>	30 € (2) J.-L. HUGER
Dimanche 1 ^{er} septembre ? <i>Visite d'un petit coin de la Sarthe</i> (Champrond - Valennes)		10 € (3) P. DEJUST
	Samedi 5 octobre <i>Torchis</i> Mézières-sous-Lavardin ?	30 € (2) P. DEJUST
	Samedi 12 octobre <i>Mobilier</i> Trangé	30 € (2) D. LE GRELLE
Vendredi 22 novembre <i>Conférence</i>		F. PASQUIER

Notes :

- (1) Gratuit pour les nouveaux adhérents.
- (2) 30 € pour un adhérent, 40 € pour un couple d'adhérents. Pour les non-adhérents : 45 € chacun.
- (3) Pour les non-adhérents : 15 €.

Inscription obligatoire, auprès des « *contacts* » indiqués :

Patrick DEJUST	Le Bas Possé, 72170 Assé-le-Riboul	07 57 06 70 51
Brigitte GRASSET	2970 route des Mollans, Bourg-Joly, 72200 La Flèche	06 37 35 63 49
Jean-Luc HUGER	Le Gué de Mézières, 72500 Nogent-sur-Loir	06 09 32 26 62
Dominique LE GRELLE	Domaine Les Happelières, 72650 Trangé	06 72 24 50 18
François PASQUIER	Le Petit Coudray, 72250 Challes	06 73 40 61 69
Jean-Claude PELLEMOINE	9 rue de la Cour, 72440 Coudrecieux	02 43 35 79 37

Samedi 16 mars 2024

**Signature de la
convention pour la
restauration du fournil de
Mézières-sous-Lavardin**

Sur place à 10 h 30 (le fournil se situe à côté du parking entre l'église et l'école)

Les adhérents qui souhaitent être présents seront les bienvenus !



DANS LE FOURNIL. — Le four, le pétrin, les bannetons, une pelle ; — les pains : une miche, une flûte, une couronne, un croissant ; la croûte, la mie, les yeux ; — pétrir, saler, peser, enfourner, défourner, couper, émietter ; lever, cuire.



Pouvoir pour l'Assemblée générale

Je soussigné M^{me}/M. (Nom/Prénom),
membre de l'association Maisons Paysannes de la Sarthe, à jour de ma cotisation,

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

M^{me}/M.
afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à Ségrie le 10 mars 2024.

Il ou elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à , le

Signature